



ECOLE MATERNELLE DE GRESY-SUR-AIX
4 IMPASSE VARRAX - 73100 GRESY-SUR-AIX
04 79 34 82 12 - ce.0731304w@ac-grenoble.fr

CONSEIL D'ECOLE N°1

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

PROCÈS-VERBAL

MARDI 4 NOVEMBRE 2025

Un tour de table est lancé pour présenter la nouvelle équipe enseignante pour cette année scolaire, les membres de droit du Conseil d'Ecole et les personnes invitées à participer.

Equipe enseignante :

Enseignants	Classes	Enseignants	Classes
Emmanuelle PALUMBO	Directrice - PS/MS	Cécile COUDURIER-BOEUF	MS
Sophie HUBERT	PS-MS	Marie-Ann LAMBERT	GS
Catherine VACHUS	PS-MS	Eric MILESI	GS
Julie HERMAND	Complément PS-MS	Amandine SCHMIDT	Décharge direction

Représentants de la municipalité : Estelle Mazzoleni (adjointe aux affaires scolaires) - Djamel Diche

Autres membres de droit :

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires	Suppléants
Claire Céline Destremont	Anne Denis
Vanessa Figliuzzi	Cassandra Salmagne
Anisa Grimperelle	Marie Rey
Hélène Goldin	Julie Blanc
Jessica Vattano	
Anne-Marie Gazzotti-Pistone	

DDEN : M. Christian MOUNIER a été désigné comme Délégué Départemental de l'Education Nationale pour 4 ans. M Mounier a en charge l'école maternelle ainsi que l'école élémentaire de Grésy-sur-Aix.

Le rôle du DDEN est de s'engager à soutenir l'école publique laïque de la République. Il peut venir à tout moment dans l'école. Il veille au bon fonctionnement, a un droit de regard sur l'hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

Personnes invitées :

Séverine, Eloyde : ACEJ, Nathalie et Florence : ATSEM

Personnes excusées :

1. Rôle et fonctionnement du Conseil d'Ecole

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école est composé de membres de droit :

- du directeur de l'école, qui le préside
- de l'ensemble des enseignants affectés à l'école
- du maire, et de l'adjoint aux affaires scolaires
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- et du délégué départemental de l'éducation.

L'ensemble de ces membres a **le droit de vote**. L'inspecteur de l'éducation nationale peut y assister, de droit.

D'autres personnes peuvent être invités, et peuvent avoir si besoin un avis consultatif.

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

3. Les élections 2025

Le scrutin a eu lieu le vendredi 11 octobre 2025 (mode de vote : par voie électronique : école pilote)

La liste électorale comptait **275 inscrits**, il y a 150 votants. 8 bulletins étaient blancs ou nuls. 142 suffrages ont bien été exprimés. Le taux de participation a été de 54,55% (contre 61,89% en 2024).

6 sièges ont été pourvus, et 4 suppléants élus

Titulaires	Suppléants
Claire Céline Destremont	Anne Denis
Vanessa Figliuzzi	Cassandra Salmagne
Anisa Grimperelle	Marie Rey
Hélène Goldin	Julie Blanc
Jessica Vattano	
Anne-Marie Gazzotti-Pistone	

Les parents élus peuvent être joints par l'adresse mail spécifique et dédiée aux familles : representants.maternelle.gresy@gmail.com

5. Le règlement intérieur :

Le règlement intérieur est assujéti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l'inspection académique : circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014.

Tous les membres du conseil d'école ont reçu par mail une proposition de règlement intérieur.

Une modification est demandée par l'équipe enseignante (page 4 : hygiène et confort des élèves), pour interdire les bijoux pouvant entraîner des blessures à l'école :

« Il est déconseillé de porter des bijoux de valeur (l'école ne sera pas responsable en cas de perte ni de vol). De plus, les bijoux pouvant entraîner des blessures sont interdits (ex : boucles d'oreilles pendantes) »

Passage au vote :

Votants :

6 parents délégués

7 enseignants

Soit 13 votants

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur 2025-2026 est donc adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

Il sera publié sur le site de l'école : un bordereau attestant que les parents en ont bien pris connaissance sera remis à chaque famille et devra être retourné signé pour le 15 novembre 2025.

6. Effectifs et répartition des élèves

152 élèves étaient inscrits à la rentrée

1 radiation le 10/10/25

+ 2 élèves saisonniers que l'on retrouvera au printemps.

Ils sont répartis dans 6 classes ainsi :

27 élèves de 16 PS + 11 MS : classe Manue Palumbo - décharge Amandine Schmidt- ATSEM : Marie Facq

27 élèves : 17 PS + 10 MS : classe de Sophie Hubert et Julie Hermand - ATSEM : Stecy Romero

27 élèves : 19 PS + 8 MS : classe de Catherine Vachus - ATSEM Florence Bernier

22 élèves : 16 MS + 6 GS : classe de Cécile Coudurier-Boeuf - ATSEM Karima Yartaoui

23 élèves de GS : classe de Marie-Ann Lambert - ATSEM Karima Saadi

24 élèves de GS : classe d'Eric Milesi - ATSEM Nathalie Monaco

3 élèves sont accompagnés dans leur scolarité par une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : Eleonore Mora, Marion Jean-Baptiste et Lucie Deffaf.

7. Organisation de la vie scolaire et projet d'école

➤ **6 classes, 8 enseignants (cf. ci-dessus)**

➤ **6 ATSEM :**

- 4 ATSEM à temps plein dans les 4 classes (PS/MS et MS/GS) : tout temps scolaire
- 2 ATSEM à temps partiel sur les 2 classes de GS : le matin

➤ **Temps de sieste / temps de repos :** un temps de sieste est proposé à chaque élève de PS, dans un dortoir, avec réveil échelonné. Un temps de repos ou de sieste est proposé aux MS, jusqu'à 14:15 soit en salle de motricité (classe Catherine, Sophie et Cécile) soit dans la classe (classe Manue). Les MS qui s'endorment sont réveillés à 14:45

➤ **Activités pédagogiques complémentaires APC :**

Les APC, organisées par groupes restreints d'élèves, sont consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves et contribuer à la maîtrise de la langue française. Les APC ont commencé le 19 septembre et vont durer jusqu'à la fin de l'année.

Les APC durent 30 mn et se déroulent au choix des enseignants sur le temps méridien, selon des jours et horaires définis par les enseignants. La participation des élèves à l'APC est soumise à l'accord des parents..

➤ **Activités physiques :** Les élèves ont une séance de motricité chaque jour, la majeure partie du temps en salle de motricité. La cour est également libérée pour d'autres activités (vélo, course). Lundi et mardi, un parcours/des ateliers sont installés. Jeudi et vendredi, la salle est libre pour des jeux collectifs, activités avec petit matériel, ou rondes et jeux dansés.

Un cycle piscine pour les GS est prévu (5 séances). Cela concerne les deux classes de GS et les GS de la classe de Cécile. Des parents agréés de chaque classe doivent nous accompagner. Les dates d'agrément ont été transmises par les enseignants de GS.

➤ **Intervenants** extérieurs réguliers :

- Isabelle LAGRANGE (Dumist) interviendra :
 - 45 minutes pour les 2 classes de GS + 1 classe de MS
 - 30 minutes pour les 3 classes de PS/MS.

Les séances commencent au mois de novembre jusqu'au mois de mai/juin (séances financées par la mairie).

- Michelle Bozon (conteuse) : le mardi, à partir du 8/10
 - tous les mardis pour les GS
 - Un mardi sur 2 pour les classes de PS/MS et MS/GS

- **Bibliothèque** : Nous avons 5 séances programmées sur l'année, les séances dureront une heure, avec un temps de lecture libre, un temps de lecture offerte et un temps de choix de livre. Chaque élève pourra emprunter un livre et devra veiller à le ramener à temps, et en bon état.

NB : un rappel des règles est fait. Les familles sont responsables du livre emprunté par leur enfant, et doivent le restituer en bon état, dans le délai imparti. Une famille n'a pas respecté cette règle, et a refusé le remboursement d'un livre perdu. L'école (par le biais de la coopérative scolaire) a dû se substituer à la famille et rembourser le livre pour ne pas mettre en péril les bonnes relations avec la bibliothèque. L'ensemble de l'équipe pédagogique souhaite que cet événement restera isolé et ne se reproduira pas.

➤ **Projet d'école** :

Le projet d'école a été rédigé lors de l'année scolaire 2023-2024, en lien avec les préconisations de l'évaluation d'école qui a eu lieu en 2022/2023.

Voici les principales actions qui le composent :

	LIBELLE ACTION
1	Consolider la liaison GS/CP
2	Inclure les enfants à besoins particuliers dans les activités régulières de l'école
3	Prévenir les comportements déviants pouvant conduire au harcèlement
4	Vivre ensemble dans la cour : organisation de l'espace cour
5	Développer les pratiques collaboratives pour favoriser les apprentissages
6	Musique à l'école (intervenante : Pauline Bertail)
7	Comprendre les nombres et construire ses outils
8	Construction du nombre
9	De la trace l'écriture
10	Aider au remplacement des enseignants absents
11	Co-éduquer à l'école , respecter la parité d'estime, de coopération, d'explicitation
12	Ecouter des contes racontés (intervenante : Michelle Bozon)
13	Développer les actions communes petite enfance / enfance sur le territoire
14	Vivre ensemble dans la cour : règles communes
15	Aller à la bibliothèque, pratiquer l'espace bibliothèque et prendre goût à la lecture
16	Les arts à l'école : développer une première approche culturelle
17	Construire les parcours éducatifs des élèves : santé, citoyen, éducatif, culturel
18	Parcours de motricité : harmonisation et construction d'un référent commun
19	Évaluation CP : améliorer résultats « Résolutions problèmes »
20	Évaluation CP : améliorer résultats « Manipuler les phonèmes »

➤ **Restauration scolaire et ACEJ**

Sur la pause méridienne, les enfants sont encadrés par le personnel municipal (les ATSEM avec Emilie, référente, deux employés de la mairie et 2 bénévoles qui interviennent ponctuellement. Une personne est également mise à disposition par l'ACEJ).

La cantine est dans les locaux de l'école.

L'inscription se fait en ligne :

<http://gresy-sur-aix.fr/reserver-cantine-scolaire/>

Sur le temps périscolaire, c'est l'ACEJ (Association de Communes Enfance Jeunesse) qui encadre les enfants. Les enfants sont accueillis dès 7:30 pour un temps calme (lecture, jeux). Ils sont amenés ensuite par l'ACEJ à l'école directement aux enseignants. Le soir, les animateurs viennent récupérer les enfants aux portes des classes, et quittent l'établissement une fois que les enfants rentrant chez eux sont partis. Les enfants sont accueillis jusqu'à 18:30, et l'organisation des activités se fait autour de « quartiers » qui répondent aux besoins des enfants à la sortie de l'école : sport, activités créatives, lecture, jeux.

L'inscription se fait également en ligne : <https://www.acej-gresy.fr/>

Un rappel est fait aux parents pour qu'ils s'adressent directement aux bons interlocuteurs, car les messages ne peuvent être transmis entre les structures (à cause du nombre et de la déformation des messages).

Des actions communes avec l'ACEJ, l'école élémentaire, la crèche:

- Une conférence participative aura lieu le lundi 1er décembre, le projet a été porté par tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance de Grésy sur Aix, et le thème retenu est «Parents et professionnels, comment éduquer nos enfants ensemble». L'entrée est libre.
- Liaison GS/CP et passerelles crèche/école maternelle : juin 2026
- La grande lessive : mars 26
- Ma première rentrée : juin 26

8. Prévision de sorties, spectacles

Cette année, notre thème s'articule autour du thème : « **Le tour de l'histoire** »

L'ensemble des sorties, des projets est financé par la mairie (2 spectacles à hauteur de 800€) et par la coopérative scolaire, qui est alimentée par :

- La mairie :
17€ par enfant pour les projets lourds : subvention de la mairie de **2567€** pour 2026
+ 100€ par classe de transport (hors piscine)
- L'Association de Parents d'Élèves : L' APE fait chaque année un don à la coopérative. Cette année, nous allons recevoir un virement de **5720 €** soit 40€ par enfant (effectifs 2024/2025).
- Le bénéfice lié aux photos scolaires : en attente
- Les cotisations des parents d'élèves :
Nous demandons une cotisation de **10€** par enfant aux familles. La participation des familles a été importante : 133 familles sur 152.
- Le bénéfice lié à la participation à l'action « Livres en Marche » : **168,80€**

La coopérative scolaire ne se substitue pas au budget de fonctionnement ou d'équipement de la mairie.

Pour rappel, la mairie alloue 40€ par enfant sur l'année civile et 500€ pour les dépenses liées au bureau.

Elle finance également les transports récurrents (notamment pour la piscine) et 100€ par classe de transport.

Les sorties/animations/spectacles déjà réalisés ou programmés :

Période	Dates	Actions	Observations
Période 1	19 septembre	Défi des écoliers	En lien avec l'Agence éco-mobilité 37,3% des enfants sont venus à pied, à vélo, en covoiturage ou e
Période 2	Semaine du 8/12	Sortie cinéma	« La farandole de Noël » Organisation à finaliser
	1er décembre	Dispositif M'TDents	Action de prévention pour les classes de GS Coût : 0€
	19 décembre	Fête de Noël	Projection d'un film Goûter (offert par la mairie) Père-Noël Coût : achat de papillotes , financé par la coopérative scolaire
Période 3	24 mars	Sortie « théâtre » à Aix-les-Bains	Goupil ou Face Coût 906€ financé à hauteur de 800€ par mairie (spectacle N°1 année 2026) et 106 € par la coopérative scolaire. + transport financés par la coopérative scolaire (environ 400€)
Période 4	Avril	Sortie plein air	Centre équestre d'Aix-les-Bains Organisation en cours
Période 5	Juin	Liaison GS/CP	Organisation en cours
	Juin	Sortie scolaire annuelle	À définir

10. Sécurité à l'école

➤ **PPMS :**

Le PPMS, ou « **Plan Particulier de Mise en Sûreté** » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Il y a deux volets : « Risques majeurs » et « Attentat/intrusion », et deux exercices PPMS doivent être réalisés au minimum :

- au moins un exercice **“Risques majeurs naturels et technologiques”**, prévu par la circulaire interministérielle n°2015-205 du 25 novembre 2015

- au moins un exercice **“Attentat-intrusion”**, conformément à l'instruction interministérielle du 12 avril 2017.

A l'école, dans chaque classe, sont installés des boîtiers avec des sonneries différentes en fonction du risque observés.

L'exercice a eu lieu le 17/10/2025 (mode : confinement)

> Tout s'est très bien déroulé, la sonnerie a été entendue par tous et les enfants sont restés calmes et silencieux. La mise en sécurité a été rapide et efficace.

> Points à améliorer : une porte de classe n'a pas été fermée à clef

➤ **Incendie :**

Date / heure	Exercice / alarme	observations
26/09/2025	Alerte incendie. Alarme incendie déclenchée par la Directrice Enseignants et élèves étaient prévenus et préparés.	Rassemblement : en rang par classe dans la cour le plus loin possible des bâtiments. Temps d'évacuation : 3 minutes 37' Temps d'exercice : 30 minutes Bilan général : Evacuation rapide Bonne compréhension de l'exercice (élèves et adultes) Sens de circulation respecté A améliorer : Rangement matériel d'EPS qui peut gêner l'évacuation Porte qui frotte (GS5) Réarmement très difficile, l'alarme s'est re-déclenchée 2 fois

D'autres exercices seront prévus tout au long de l'année, d'abord sans prévenir les enfants, puis sans prévenir ni enseignants ni enfants.

➤ **Plan VIGIPIRATE**

L'ensemble du territoire a été placé au niveau « **URGENCE ATTENTAT** » (niveau le plus élevé).

11. Travaux et achats d'équipements

Des travaux et achats d'équipements ont été réalisés :

- Vidéoprojecteur 6 + écran : classe 5 (2024)

Travaux validés, en attente de réalisation :

- Espace de rangement dans la cour pour matériel de jeux d'extérieur + matériel de récupération

Demande de travaux et d'achats d'équipements (devis à réaliser) :

12. Questions diverses

Question 1 :

Je me permets de vous contacter au nom des représentants des parents d'élèves.

En effet, lorsqu'un enseignant est absent et que les parents sont prévenus au dernier moment, les enfants dont les parents ne travaillent pas, sont quand même mis à l'école car la cantine a été réservée et donc sera dans tous les cas facturée.

Nous comprenons les contraintes organisationnelles de votre côté, mais nous aimerions trouver un compromis pour les familles concernées.

En effet, le prix payé pour un repas non consommé en cas d'absence de l'enseignant peut être un frein pour certains parents qui souhaiteraient garder leurs enfants chez eux, notamment lorsque l'enseignant n'est pas remplacé. Cela peut entraîner une surcharge des classes lorsque les enfants sont obligés de se rendre à l'école malgré l'absence de leur enseignant.

Serait-il possible d'envisager un tarif réduit ou une solution alternative pour les jours où l'enseignant est absent et où l'enfant n'a pas mis en classe et donc pas à la cantine ?

Cela pourrait encourager les parents à prendre les décisions les plus appropriées pour leurs enfants tout en maintenant une gestion efficace des effectifs scolaires.

Réponse du CE :

La mairie n'étant pas représentée au CE, cette question n'a pu être traitée. Les représentants de parents d'élèves ont une rencontre prévue avec Djamel Diche.

Question 2 :

Est-ce qu'il serait envisageable de définir un créneau de sortie des enfants pour récupérer les enfants de maternelle ? Par exemple, entre 16h20 et 16h30 ?

Conséquences d'après moi :

Ceci permettrait :

- aux parents qui ont des enfants en primaire de les récupérer à l'heure en bas ;
- ça pourrait aussi être bénéfique pour les autres, en repartissant la sortie des enfants ;
- ça permettrait également un potentiel petit temps d'échange avec les parents qui en ont besoin. Ça pourrait renforcer le lien école/parents.

Réponse du CE :

- > **Pour l'heure de sortie, il n'est pas possible d'avoir une plage de 10 min.**
- > **Nous avons déjà réfléchi à décaler les horaires et que nous ne l'avons pas fait.**

Pourquoi ?

Les horaires de l'élémentaire ne peuvent être décalés (à cause des bus notamment), donc il faudrait décaler ceux de la maternelle. Or, si nous rentrons 10 minutes plus tôt, pour certaines familles, cela fait trop tôt, si c'est 10 minutes plus tard, pour certaines familles, il faudrait passer par l'ACEJ alors qu'ils n'en ont pour l'instant pas besoin le matin.

Difficile donc de trouver un horaire qui satisferait tout le monde, donc nous avons choisi depuis plusieurs années de conserver des horaires identiques maternelle/élémentaire.

- > **La sortie n'est pas forcément le lieu privilégié pour les échanges entre parents et enseignants, si besoin, d'autres solutions doivent être privilégiées (échanges via Toutemonannée, rdv, etc.)**

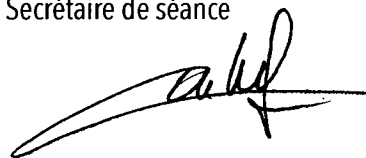
Date prévue pour les prochains Conseil d'école :

CE2 : mardi 10 mars - CE3 : mardi 16 juin

Emmanuelle PALUMBO
Directrice



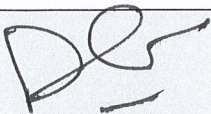
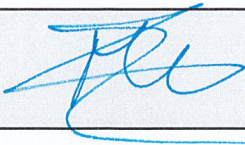
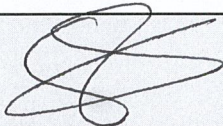
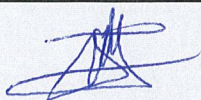
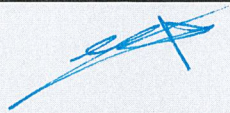
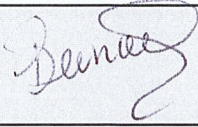
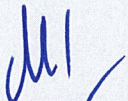
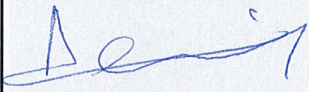
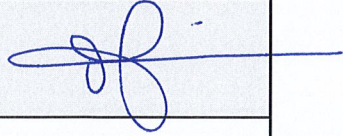
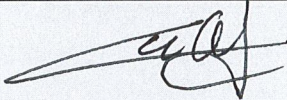
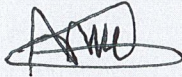
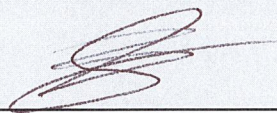
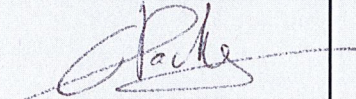
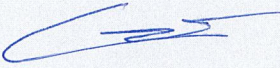
Secrétaire de séance



Ce procès-verbal est disponible :

- sur le site de la mairie : <http://gresy-sur-aix.fr/ecole-maternelle/>
- sur le site de l'école : <https://maternellegresysuraix.toutemonecole.fr/>
- sur le panneau d'affichage de l'école

Fiche d'émargement Conseil d'école N°1 mardi 4 novembre 2025

Emmanuelle PALUMBO Enseignante et directrice	Estelle MAZZOLENI Adjointe affaires scolaires	Christian MOUNIER DDEN	Severine MANNIEZ ACEJ
	Excusée	Excusée	
Sophie HUBERT Enseignante	Julie HERMAND Enseignante	Djamel DICHE Responsable scolarité	Eloyde ACEJ
			
Eric MILES Enseignant	Claire-Céline DESTREMONT Parent délégué titulaire	Anne-Marie PISTONE Parent délégué titulaire	Florence BERNIER ATSEM
	excusée	Excusée	
Marie-Ann LAMBERT Enseignante	Vanessa FIGLIUZZI Parent délégué titulaire	Anne DENIS Parent délégué suppléant	Nathalie MONACO ATSEM
			
Cécile COUDURIER-BOEUF Enseignante	Anisa GRIMPERELLE Parent délégué titulaire	Cassandra SALMAGNE Parent délégué suppléant	
			
Catherine VACHUS Enseignante	Hélène GOLDIN Parent délégué titulaire	Marie REY Parent délégué suppléant	
			
Amandine SCHMDIT Enseignante	Jessica VATTANO Parent délégué titulaire	Julie BLANC Parent délégué suppléant	
Excusée	Excusée	Excusée	

EVALUATION DE L'EXERCICE DE MISE EN SURETE : INCENDIE

Document à insérer dans le registre de sécurité (envoyer une copie à l'IEN et une pour information à la mairie)

Nom de l'établissement, Ville	Nbre d'adultes de l'école	Nbre d'élèves	Autres personnes
Ecole maternelle de Grésy sur Aix 4 Impasse Varrax 73100 GRESY SUR AIX	15	146	

Date	Type d'exercice	Scénario retenu	Heure de début	Durée de l'exercice	Heure de fin
26/09/2023	■ Incendie	Evacuer le plus rapidement possible	8:50	30 minutes	9:20

	Ou i	No n	Non testé	Observations
Modalités d'organisation				1 observateur : PM Déclenchement à partir du DMAi du SAS de la salle de motricité
- Le déclenchement de l'exercice est prévu - Le personnel est prévenu - Les élèves sont prévenus	☒			
Déclenchement inopiné (préciser l'origine du déclenchement)		☒		
Présence d'observateurs extérieurs (pompiers, personnels communaux....) (si oui, nombre)	☒			
Facteurs aggravants (préciser) : fumées, porte bloquée, escalier condamné.....		☒		
Alerte / Fin d'alerte				Problème de réarmement > alarme re-déclenchée 2 fois
Qui a déclenché l'alerte ?	Emmanuelle PALUMBO			
De quel endroit le signal d'alerte a-t-il été déclenché ?	DMAi SAS salle motricité			
Le déclenchement de l'alarme incendie a-t-elle posé problème ?		☒		
L'alerte a été entendue par tous	☒			
La fin d'alerte a été entendue par tous	☒			
- Après évacuation, l'autorisation de retourner dans les locaux a été donnée par (préciser) : - Les groupes ont-ils attendu cette autorisation pour rentrer dans les locaux ?	Emmanuelle PALUMBO			
	☒			

Application des consignes générales				
• Evacuation de tous les présents	☒			
• Le comptage s'est effectué sans problème	☒			
• Pour chaque groupe un appel nominatif a été fait	☒			

	Oui	Non	Non testé	Observations
Mise en sûreté				
• Zones de rassemblement matérialisées		☒		Les classes se regroupent dans la cour, dans un espace défini par classe, le plus loin possible des bâtiments. Les élèves sont en rang. Les enseignants comptent les élèves. Ils restent groupés jusqu'à la fin de l'exercice.
• Zones de rassemblement respectées	☒			
• La situation a-t-elle engendré du stress ? - pour les élèves - pour les adultes		☒		

Bilan général		
• Evacuation 3'37 secondes • Bonne compréhension de l'exercice par les élèves et les adultes. • Sens de circulation respecté.	Oui	Non
• Si oui, préciser lesquels ? - matériel d'EPS : proche de la sortie de secours, pourrait gêner : respecter les zones de rangement - porte qui « frotte » : GS5 - téléphone : pas de possibilité de recevoir des appels (passe directement sur la messagerie) réarmement : très difficile, prend de longues minutes + déclenchement intempestif de l'alarme une seconde puis une troisième fois		

Nom et qualité des observateurs éventuels :

Georges Giancesello

Date : 26/09/2023

Emmanuelle PALUMBO - Directrice

Fiche d'évaluation de l'exercice attentat - intrusion

Non de l'établissement : ECOLE MATERNELLE DE GRESY SUR AIX		
Commune : GRESY-SUR-AIX		
DATE	HORAIRE DE L'EXERCICE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
17/10/2025	début : 9:15 fin : 9'29 (durée 13'37)	adultes : 16 enfants : 142
Scénario succinct : Intrusion dans l'école. Alerte déclenchée par la directrice. Tout le monde se cache dans les lieux dédiés.		

POINTS D'ÉVALUATION	OUI	NON	autr e	OBSERVATIONS
AVANT L'EXERCICE				
MODALITÉ D'ORGANISATION				
L'équipe éducative a-t-elle été prévenue de l'exercice ?	☒	☐	☐	
Les élèves ont-ils été prévenus de l'exercice ?	☒	☐	☐	
Les parents d'élèves ont-ils été prévenus de l'exercice ?	☒	☐	☐	
Un scénario a-t-il été écrit ?	☐	☒	☐	
Un ou des observateurs ont-ils été désignés ?	☒	☐	☐	PM
Un système d'alarme « ATTENTAT-INTRUSION » a-t-il été défini ?	☒	☐	☐	
Le système d'alarme peut-il être déclenché en plusieurs points du site ?	☒	☐	☐	
Les issues d'évacuation ont-elles été identifiées, testées, listées et diffusées auprès du personnel ?	☒	☐	☐	
Les issues d'évacuation mènent-elles vers des points de rassemblement sécurisés ?	☒	☐	☐	
Les lieux de mise en sûreté ont-ils été identifiés, testés, listés et diffusés auprès du personnel ?	☒	☐	☐	

Remarques observations	
Toutes les classes ont entendu le signal Les zones de cachette ont été respectées, les enfants ont gardé leur calme et sont restés silencieux Classe 3 : la porte de la classe est restée ouverte simplifiant l'accès à la zone de cachette Bilan très positif	
Le PPMS Attentat Intrusion doit-il être actualisé ?	oui non ☒

PENDANT L'EXERCICE

ALERTE Le déclenchement du signal d'alerte « attentat-intrusion » a-t-il fonctionné ? (type, personne ayant activé) L'alerte a-t-elle été entendue et identifiée comme telle ? (si non indiquer les lieux où le signal est inaudible) Les secours 17 ont-ils été fictivement appelés (nommer la personne) ? Une information fictive aux parents a-t-elle été lancée (SMS, courriels...) ?	☒ ☒ ☐ ☐	☐ ☐ ☒ ☒	☐ ☐ ☐ ☐	
APPLICATION DES CONSIGNES L'établissement a-t-il adopté une seule posture ? Si oui, laquelle ? Les consignes de base ont-elles été respectées ? - ascenseurs restés inutilisés - affaires laissées sur place - personne n'est revenu en arrière Des réactions inadaptées ont-elles été identifiées (stress, désobéissance...) ? Un appel a-t-il pu être réalisé (état des personnes évacuées/confinées) ?	☒ ☒ ☒ ☒ ☐ ☒	☐ ☐ ☐ ☐ ☒ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Se cacher
INSTALLATIONS TECHNIQUES L'ensemble des pièces peuvent-elles être verrouillées si besoin de l'intérieur (classes laboratoires, locaux techniques, standard, loge...) ? Des locaux ont-ils été préalablement identifiés en fonction de leur capacité à mieux protéger les personnels et élèves (murs, mobilier ...) ?	☒ ☒	☐ ☐	☐ ☐	
DIVERS Les trousseaux de 1 ^{er} secours sont-ils à disposition et facilement localisables ?	☒	☐	☐	